

● Les effets du stress environnemental

Les effets du stress environnemental constituent la première composante. Ces effets sont de nature physique, les catégories ou types de dégradation environnementale (mondiale, nationale et locale) étant des manifestations de ces effets. Le manque de ressources considéré d'un point de vue général pourrait faire partie des effets environnementaux, quoique l'accent est mis ici sur l'aspect stress environnemental. La population totale et le stress environnemental par habitant sont deux variables qui influent sur l'effet environnemental. Le stress environnemental par habitant varie à son tour en fonction de la richesse, une variable par habitant qui tient implicitement compte de l'utilisation des ressources physiques, et de la technologie employée dans le processus de production. Le facteur de la « richesse » rend compte du fait que le Nord-Américain moyen et l'Africain moyen ne consomment pas la même quantité de ressources, et n'infligent donc pas le même niveau de stress à l'environnement. La vulnérabilité de l'écosystème à l'activité humaine est une troisième variable qui influe sur l'effet environnemental (la capacité d'absorption du stress varie considérablement). La variable de la richesse subit aussi l'influence de facteurs sociaux tels les préférences alimentaires (consommation de viande ou de céréales).

● Les effets sociaux

Les effets sociaux attribuables en partie au stress environnemental, ou que celui-ci exacerbe, constituent la deuxième composante. Les deux principaux effets sociaux que risque d'avoir le stress environnemental sont les migrations de population — tant à l'intérieur du pays que vers d'autres pays — et le déclin économique. Par exemple, la dégradation des terres provoquée par une mauvaise irrigation (le stress environnemental) pourrait contribuer aux migrations de population (l'effet social). Toutes les catégories de stress environnemental décrites précédemment peuvent nuire à l'activité économique. Le déclin économique peut à son tour s'accompagner de maux sociaux tels le chômage et l'augmentation des écarts entre les revenus des différents groupes sociaux. Cela ne revient pas à dire que tous les effets ou conflits sociaux aboutissent nécessairement à la violence. Au contraire, les conflits sociaux se règlent la plupart du temps de manière pacifique, en modifiant des lois, des règlements ou des institutions. Par exemple, les gouvernements pourront être plus ou moins disposés à offrir des services de transport en commun, en fonction de facteurs environnementaux. Il n'en reste pas moins qu'en théorie, les effets sociaux de source environnementale peuvent aboutir à la violence.

● Les conflits violents

Les conflits violents attribuables en tout ou en partie à des effets sociaux constituent la troisième composante. Il peut s'agir de conflits intérieurs ou extérieurs,